

Pleudihen

Village



21/03/2025 n°2291

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 FÉVRIER 2025

Le Conseil municipal s'est réuni le Jeudi 27/02 en Salle d'honneur de la Mairie. Les principales décisions prises sont les suivantes :

M. le Maire fait observer une minute de silence en hommage à Jeannine DUFELL, ancienne conseillère municipale et membre du CCAS, présidente de la RJA, décédée le 31 janvier.

FINANCES – Autorisation à engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif (BP). Comme lors du Conseil municipal du 23/01/25, les élus autorisent le paiement d'une facture d'honoraire finale de l'architecte CLARC relative à l'extension de la Maison de santé Laënnec (1.320€) et pour l'acquisition d'un souffleur dorsal auprès de BERNARD Motoculture (3.246€) avant le vote du budget.

AFFAIRES GÉNÉRALES – Modification et adoption du Tableau des emplois permanents : sur proposition de Bernard OGER, Conseiller délégué aux Finances et Infrastructures, le Conseil valide la promotion de grade de 7 agents municipaux, soit par examen professionnel, soit par ancienneté. Le Conseil entérine ensuite un nouveau tableau des effectifs à compter du 1er avril 2025. Ce tableau recense les emplois existants au sein des services de la commune. Il comprend 23 postes permanents.

AFFAIRES GÉNÉRALES – Disponibilité et gratification pour les sapeurs-pompiers volontaires : M. le Maire rappelle l'importance et la forte activité de nos sapeurs-pompiers volontaires. Il évoque les difficultés sur certains créneaux horaires à disposer de pompiers disponibles. Considérant l'importance de ce sujet de sécurité publique et les contraintes engendrées pour nos volontaires et leurs familles, il propose au Conseil de valider le principe d'une gratification pour les pompiers qui dépassent un certain seuil de disponibilité effective. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Une prochaine rencontre sera organisée avec les sapeurs-pompiers pour en définir les modalités d'application.

AFFAIRES GÉNÉRALES – Point sur les déchets. Jean-François HULAUD, Adjoint aux Travaux et au SIVOM, et Bernard OGER rappelle le nouveau mode de collecte valable depuis le 27/01/25 (hormis pour les personnes qui sont en point d'apport volontaire dans le bourg et à Mordrec). Désormais, la collecte se fait chaque vendredi avec une alternance d'une semaine à l'autre. Les ordures ménagères sont collectées en semaine paire, tandis que les emballages le sont en semaine impaire. Il est important que les containers soient sortis la veille au soir de la collecte. M. le Maire invite les élus à faire remonter les dysfonctionnements auprès du service Déchets de Dinan Agglomération (02.96.87.72.72 / dechets@dinan-agglomeration.fr).

CULTURE ET CITOYENNETÉ – Mise en place d'un espace numérique. Jacques TERRIERE, Adjoint à la Culture et à la Citoyenneté rappelle que la Commune a été lauréate d'une subvention de 5.000€ du Département pour la création d'un espace numérique qui sera animé par la Conseillère numérique. Cet espace est situé au sous-sol de la mairie, avec accès pour les personnes à mobilité réduite. Il permettra aux habitants qui le souhaitent de continuer de se familiariser avec les outils numériques (démarches, aide à remplir des formulaires en ligne, information, formations, ...).

ENVIRONNEMENT – Atlas de la Biodiversité intercommunale. Pierre CHOJIN, Conseiller délégué à l'Environnement, rappelle que Pleudihen participe à la 2e phase de l'ABI de Dinan Agglomération. La Commission Environnement sera réunie prochainement pour élaborer un plan d'action (bonnes pratiques en matière de plantation, recensement des espèces animales et végétales, mise en place de lieux de nidification ou de refuges pour les chiroptères, ...).

MÉMOIRE – Cérémonie en mémoire de l'adjudant Louis SELLIN. Michel PERRUSSEL, Conseiller délégué au Tourisme, au Patrimoine et à l'Artisanat, informe les élus de l'organisation d'une cérémonie en mémoire de l'adjudant Louis SELLIN, commandant de la gendarmerie de Pleudihen entre 1943 et 1944, décédé en camp de concentration en 1945. L'adjudant SELLIN a été choisi comme parrain par la 132e promotion de l'école de gendarmerie de Châteaulin. La cérémonie est prévue le Jeudi 20 mars à 10h45 à la stèle située derrière la mairie.

Prochain Conseil municipal : Jeudi 27 mars 2025 à 20h00 en mairie (Budget primitif)

▼ CE SAMEDI 22/03 ▼

CRAIM – DÎNER CONCERT
Plus d'infos au verso



MARCHÉ

tous les MARDIS

de 9h à 13h place de l'Eglise



BUREAU DE POSTE

Du mardi au samedi
De 9 h à 12 h

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

**Abonnement gratuit
pour tous**

02.96.88.20.55

| | |
|----------|--------------------|
| Lundi | 14h-18h00 |
| Mardi | 9h-12h30 |
| Mercredi | 9h-12h30 14h-17h30 |
| Jeudi | 14h-17h30 |
| Vendredi | 10h-12h30 |
| Samedi | 9h-12h30 |



EXPOSITION
jusqu'au 29 mars
"Peinture et poésies
volcaniques, les
émotions qui
couvent en nous"
par CATZ

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers :
112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15. Pharmacie : 3237

Sage-femme ☎09.84.45.25.37

Cabinet infirmier ☎02.96.88.28.57

Ambulances de La Rance

☎02.96.83.38.64

Taxi LEMOINE ☎06.08.54.09.22

Correspondante Ouest-France :

Catherine DAVY ☎06.07.57.39.20

Correspondante Le Petit Bleu :

Fabienne ANSIDEI ☎06.50.55.31.00

TRI SÉLECTIF (bacs jaunes)

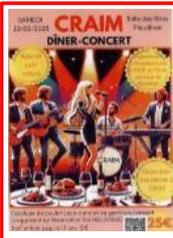


Vendredi 28/03

ORDURES MÉNAGÈRES (bacs verts)

Vendredi 04/04

Merci de sortir vos bacs la veille au soir



CRAIM – DÎNER CONCERT
Samedi 22 mars - Salle des Fêtes
 Ouverture des portes à 18h30

Escalope de poulet coco-curry et sa garniture / dessert. Apéritif et café offerts.
 Prix 25 €. Tarif enfant jusqu'à 12 ans : 12 €. Uniquement sur réservation via HELLOASSO. 06.67.66.93.63 / 06.34.30.18.31

Organisé par La Pleudihennaise et l'APE de l'école publique.



STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL
Programme du week-end

SAMEDI 22 MARS. Pôle Féminin. U8 : Pleudihen va au plateau départemental à Ploufragan à 10h. U10 et U13 : Repos. U11 : Pleudihen va à Lamballe à 10h (coupe départementale). U12 : Pleudihen reçoit Ploufragan à 11h30. U15 B : Pleudihen reçoit Saint-Brieuc CCL à 11h30. U15 A : Pleudihen reçoit Plérin à 14h. U18 : Pleudihen reçoit Prat à 11h30. **Pôle Masculin.** De U6 à U13 : Plateaux ou matches ou entraînements ou Repos. U14 B : Pleudihen reçoit Lanvallay à 16h. U14 A : Pleudihen va à Saint-Gilles à 15h. U15 : Pleudihen va à Taden à 15h30. U16 : Pleudihen va à Saint-Alban à 15h.

DIMANCHE 23 MARS. Seniors A, B et C : Repos.



SOLEIL ET SOURIRES

La prochaine rencontre aura lieu le **Lundi 24 mars, 14H30, SALLE DU VERGER**

Ordre du jour : élection du bureau, cotisations, préparation de la sortie de juin...

CLUB DES AÎNÉS : APRÈS-MIDI JEUX

Le prochain après-midi jeux du Club des Aînés de Pleudihen aura lieu **jeudi 27 mars à 14h, Salle du Verger**. Divers jeux sont proposés : jeux de cartes, triomino, dames, dominos...

Dans le cadre du Printemps des Poètes, la bibliothèque est heureuse d'accueillir :

Catz et Aude Alexandre

Samedi 29 mars, de 10h à 11h45 : performance poétique et picturale

Entrée libre et gratuite



REPAS DANSANT

Samedi 29 mars à 19h30 - Salle des Fêtes
 Animé par l'orchestre « Electropic »

Menu à 30 € : apéritif et ses toasts. Jambon à l'os et sa garniture. Fromage. Pêche melba. Café et vin compris. Réservation auprès de Michel Carré au 06.75.75.27.72 ou 06.60.74.03.31. Organisé par les associations Pleud'Danse et Armor Danse.

CLUB DES AÎNÉS : VOYAGE EN BAIE DE SOMME



Le Club des Aînés organise un voyage en Baie de Somme et dans le Nord du 14 au 19 septembre 2025, la participation est de 1 152 € par personne, assurance comprise.

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant et **jusqu'au 31 mars** auprès de M. DUFÉIL André, secrétaire du club, au 02.96.83.24.70.



LES AMIS DU PATRIMOINE : RANDONNÉES

Vendredi 28/03 – Evran (5 km. Départ 9h).

Vendredi 04/04 – Lanvallay - Tressaint (10 km. Départ 8h30).

Contact : M. CHOUIN - 02.96.83.33.43, chouin.pierre@yahoo.fr



PRIX LOUIS GUILLOUX 2025

Vous souhaitez faire partie du jury de lecteurs et lectrices du prix Louis Guilloux 2025 ?

Inscrivez-vous dès à présent auprès de la bibliothèque au 02.96.88.20.55 ou bibliotheque.pleudihen@orange.fr

La sélection 2025 du Prix Louis Guilloux vous sera présentée le vendredi 4 avril, en visioconférence à 18h, en partenariat avec la bibliothèque des Côtes-d'Armor

Précisions RESULTATS TÉLÉTHON 2024

Précision concernant la publication de la semaine passée. Nos amis artistes des Feux de la Rance font partie de la section théâtre de l'association Les Amis du Patrimoine.

Nous aurons la chance de les retrouver le samedi 5 avril

Ghislaine Baudry et Marie-Thérèse Guyot Cuvelier
 Référentes Téléthon

Dîner-Théâtre au profit du Téléthon
SAMEDI 5 AVRIL - 19h30 – SALLE DES FÊTES



Les Amis du Patrimoine et Les Feux de la Rance présenteront la pièce

« L'amour est derrière la porte »

d'Yvon TABURET.

Tarif : 35€.

Sur réservation au 06.49.67.45.45 ou 06.04.50.00.51

RJA : BOURSE AUX VÊTEMENTS
SAMEDI 19 AVRIL – SALLE DES FÊTES

Dépôt des vêtements le vendredi 18 avril, de 9h à 17h30 (20 articles par personne, chaussures comprises, propres, en bon état et repassés - 2€ par dépôt).

Vente le samedi 19 avril, de 9h à 18h (paiement en espèces souhaité).

Reprise des articles le mardi 22 avril, de 14h à 17h.

Contact : Mme Cuvelier au 06.63.44.64.68.



TRAVAUX À LA VICOMTÉ-SUR-RANCE
DU 17 MARS AU 18 AVRIL

La Commune de La Vicomté-sur-Rance réalise des travaux d'aménagement sur la RD29 (route qui traverse le bourg). Cette route RD29 sera bloquée du 17 mars au 18 avril 2025.

Deux phases sont à distinguer.

Du lundi 17 mars au dimanche 6 avril

> Pour les véhicules légers (moins de 3,5T), les usagers emprunteront la rue de la Mare aux Renards et la rue du Clos Chatelier afin de contourner la zone de travaux.

> Pour les poids lourds de plus de 3,5T, la déviation se fera par La Croix du Frêne puis la RD795 en direction de Miniac-Morvan puis la route de La Gare au croisement des Quatre-Villes afin de rejoindre la RD29 en bas de Garos.

Du lundi 7 au vendredi 18 avril

Pour tous les usagers, la déviation se fera par La Croix du Frêne puis la RD795 en direction de Miniac-Morvan puis la route de La Gare au croisement des Quatre-Villes afin de rejoindre la RD29 en bas de Garos.